

Déclaration de l'Algérie

La délégation de l'Algérie remercie l'Union européenne et le Gouvernement du Portugal d'héberger la 20^{ème} réunion extraordinaire de l'ICCAT dans cette merveilleuse ville de Vilamoura.

Grâce aux efforts et à la compréhension de toutes les Parties de l'ICCAT qui se sont traduits dans les dispositions encourageantes du paragraphe 05 de la Recommandation 14-04 de l'ICCAT, l'Algérie a fourni les efforts nécessaires pour une exploitation sans faille de sa pêcherie thonière, en dépit du fait que sa quote-part historique de 5,073% du TAC du thon rouge de l'Est ait été injustement amputée des 4/5ème en 2010.

Cette sage décision prise lors de la réunion de 2012, reconduite en 2014 pour apporter une solution partielle et provisoire au problème causé à l'Algérie, a non seulement encouragé l'Administration algérienne des pêches à renforcer la contribution des cadres et des scientifiques algériens aux travaux de notre Organisation, mais a également permis à l'armement thonier algérien d'améliorer son opérationnalité et son efficacité en matière de pêche au thon rouge.

Toutefois, en vertu d'une situation comparable en 2015 à celle de l'Algérie et vis-à-vis de laquelle la réaction de la Commission a été différente, l'Algérie a dénoncé la partialité avec laquelle l'ICCAT a traité sa revendication légitime de restitution de son quota historique de thon rouge.

A ce titre, l'Algérie en appelle au sens de l'équité et de responsabilité de toutes les Parties pour que le tort qui lui a été causé en 2010 soit complètement réparé, à travers l'application des dispositions du paragraphe 05 de la Recommandation 14-04 de l'ICCAT, ce qui permettra à notre Organisation de tourner définitivement cette page gênante et d'envisager de façon plus sereine ses importantes missions et ses futures travaux.

En souhaitant à toutes les délégations un agréable et fructueux séjour dans la ville de Vilamoura, la délégation algérienne affiche sa disponibilité à travailler avec toutes les parties dans un esprit de coopération et de responsabilité pour que cette réunion de l'ICCAT soit couronnée de succès.